

FICHE TECHNIQUE SUR LA FERTILISATION DE LA PASTEQUE





I- JUSTIFICATION

La consommation de la pastèque est en nette expansion en réponse à une forte demande nationale et régionale ; Cependant la production demeure insuffisante.

L'une des contraintes majeures dans la production de cette culture est le faible rendement dû notamment à la baisse de fertilité des sols et à la non maîtrise des itinéraires techniques de fertilisation de la culture.

II- OBJECTIF

Mettre à la disposition des agriculteurs des informations sur les techniques de fertilisation de la pastèque.

III- PRÉALABLES ÉCOLOGIQUES

Les conditions environnementales ci-dessous sont essentielles :

Altitude inférieure à 1300 m pour des rendements optimum.

Températures de croissance supérieures à 20°C ;

Approvisionnement en eau régulier et bien réparti.

Bonne luminosité ; sans ombrage.

Sols légers, profonds, riches en matières organiques et bien drainés ; éviter des sols marécageux, très argileux ; pH : 5.8-6.5

IV- PRÉALABLES CULTURAUX

Choisir les semences de bonne qualité;

Eviter des précédents cultureux favorables aux nématodes ;

Creuser des grands trous 0.6 m de diamètre et 0.4 m de profondeur aux écartements ci-après : 2 m entre les lignes et 1 m sur la ligne ; soit 5 000 plants/ha.

Les semences préalablement traitées à l'aide des produits phytosanitaires appropriés sont enfouies à 5 cm de profondeur.

Semer 2-3 graines par poquet et démarier à 1 plant ;

Assurer une protection phytosanitaire appropriée.

IV- FERTILISATION

Fertilisation organique :

Apporter 10-15 tonnes/ha (soit 2-3kg par trou) de fumier bien décomposé (de préférence fiente de poules pondeuses ou compost) au fond du trou, au moins une semaine avant le semis, en conditions humides.

Fertilisation minérale : (120-150-200)

Eviter le contact direct entre la semence et les fumures.

Appliquer de l'engrais en conditions de sol humides.

L'incorporation de la fumure minérale en couverture se fera en localisation autour du plant ou à quelques 20-25 cm le long des lignes de semis.

Objectif de rendement: 50 t/ha

N-P-K: 11-11-22, Superphosphate Triple (SPT), Urée, Nitrate de potassium

Période d'application	Types et doses d'engrais			Observations
	Types	Quantité en kg / Ha	Quantité en g/trou	
<u>Une semaine avant le semis</u>	NPK	100	20	1/2 du contenu d'une boîte de tomate
	Superphosphate Triple (SPT)	250	50	le contenu d'une boîte de tomate bombée
	Urée	50	10	1/4 du contenu d'une boîte de tomate
<u>Dès nouaison (apparition de jeunes fruits)</u>	Urée	50	10	1/4 du contenu d'une boîte de tomate
	Nitrate de potassium	300	60	le contenu d'une boîte de tomate
	NPK	100	20	1/2 du contenu d'une boîte de tomate

NB : 1 boîte de tomate nitrate de potassium = 60g

1 boîte de tomate de SPT = 50g.

1 boîte de tomate d'urée = 40g.

2° CAS: SOURCE D'ENGRAIS DISPONIBLE: Engrais simples :

Urée (46% N), Super Phosphate Triple (45% P₂O₅), Sulfate de potassium (50% K₂O)

Période d'application	Types et doses d'engrais			Observations
	Types	Quantité en kg / Ha	Quantité en g/trou	
<u>Une semaine avant le semis</u>	Urée	125	25	1/2 du contenu d'une boîte de tomate
	Superphosphate Triple (SPT)	300	60	le contenu d'une boîte de tomate bombée
	Sulfate de potassium	200	40	le contenu d'une boîte de tomate rase
<u>Dès nouaison (apparition de jeunes fruits)</u>	Urée	125	25	1/2 du contenu d'une boîte de tomate
	Sulfate de potassium	200	40	le contenu d'une boîte de tomate rase

NB : 1 boîte de tomate rase de sulfate de potassium = 40g

1 boîte de tomate de SPT = 50g.

1 boîte de tomate d'urée = 40g.

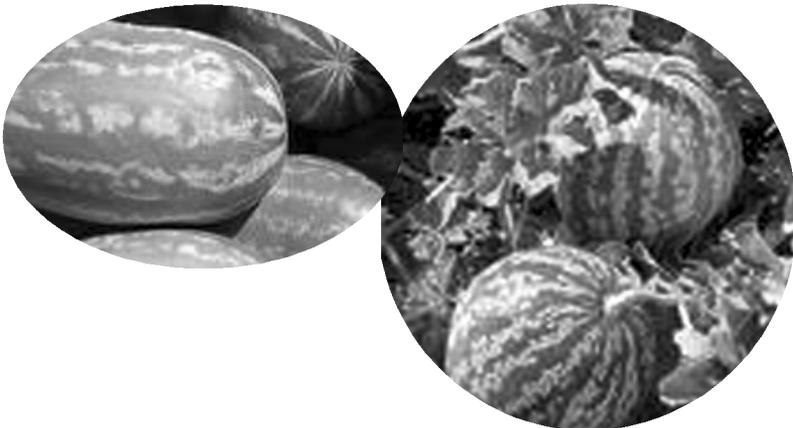
Remarques.

La fumure ne sera valorisée que si les autres pratiques agronomiques recommandées sont respectées.

En fonction des sources d'engrais disponibles, l'agriculteur/vulgarisateur pourra faire des combinaisons de manière à se rapprocher en équivalence des formules de fertilisation ci-dessus.

En cas d'application de combinaisons d'engrais, s'assurer que le mélange appliqué est compatible et bien homogène.

Des formulations liquides d'engrais existent aussi ; dans ce cas, l'agriculteur devra les appliquer aux doses recommandées par le vulgarisateur ou à défaut par le fabricant.



LE PROGRAMME DE RÉFORME DU SOUS-SECTEUR ENGRAIS (PRSSSE) EN RACCOURCI

BUT : Mettre en place un système durable et efficace pour l'importation. La distribution, le financement et l'utilisation des engrais, fondé sur un mécanisme privé non-subsventionné.

NATURE DES ACTIVITÉS :

- Le financement du commerce des Engrais ;
- La collecte, l'analyse, le traitement et la diffusion des données et le suivi du marché des engrais ;
- La coordination des politiques et la recherche nationale en matière d'engrais ;
- Le renforcement des capacités des acteurs du sous-secteur engrais ;

MOYENS D'INTERVENTIONS

Facilité de prêt à Moyen Terme (FPMT) : pour faciliter l'accès au financement à moyen terme des opérateurs économiques privés, et pour promouvoir l'investissement fixe dans le sous-secteur engrais en vue de contribuer à l'accroissement de la valeur ajoutée sur les fertilisants importés par les opérateurs privés.

DURÉE DU CRÉDIT : 6ans ; taux d'intérêt payable par l'investisseur : 4,25% par an.

Le fonds de Crédit Renouvelable (FCR) : pour faciliter l'accès au financement à court terme des opérateurs économiques privés à l'importation et à la distribution des engrais d'une part, et promouvoir un système privé viable de commercialisation des engrais d'autre part.

Durée du crédit : 6 mois ; taux d'intérêt payé l'importateur ou le distributeur : 4,5% par an.



Avec des sols plus fertiles Le cercle vicieux

- faible rendement
- faible revenue
- faible investissement

sera brisé

Vous importez ou vous distribuez des engrais ?
Vous voulez des informations sur le sous-secteur ?

Contactez-nous !

(au MINADER, “Maison des Engrais” derrière MINFI)

B.P. 25294 Yaoundé - Messa L.D.

Tel. : (237) 22 23 69 82 / 22 23 69 83

Fax : (237) 22 23 69 84

e-mail : udiprse@yahoo.fr - Internet : www.cameroonfertilizers.cm